

# COMMUNE DE FREGOUVILLE

## Extrait du registre des délibérations

N° 10-2023

### Objet : Amélioration de la défense incendie communale

Nombre de membres en  
exercice : 11

Nombre de membres  
présents : 9

Nombre de suffrages  
exprimés : 11

Votes  
POUR : 11 CONTRE : 0  
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 13 avril à 20h30, le Conseil Municipal de FREGOUVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur DAROLLES Jean-Claude, Maire.

**Date d'envoi de la convocation** : 30/03/2023.

**Présents** : Mesdames et Messieurs : DAROLLES Jean-Claude, PERES Nicolas, PINAREL Cynthia, ARIES Eric, DUPOUX Florian, DESSOLAS Charly, DALDOSSO Michel, BAYONNE Nicolas, CAUBET Bernard.

**Absents et excusés** : CUVILLIER Pascale, ARIES Marlène

**Procurations** : CUVILLIER Pascale a donné procuration à BAYONNE Nicolas. ARIES Marlène a donné procuration à ARIES Eric.

**Secrétaire de séance** : BAYONNE Nicolas

\*\*\*\*\*

Suite à la dernière réunion du conseil municipal, monsieur le Maire a souhaité présenter un devis concernant l'amélioration de la défense incendie sur la commune.

Le devis établi par la SPL EBCS pour un

Après analyse de l'offre, le conseil municipal :

- Décide de retenir le devis de la SPL EBCS d'un montant de 30600€ ttc.
- Autorise monsieur le maire a signé tous les documents relatifs à ce marché.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



**Le Maire, Jean-Claude DAROLLES**

La présente délibération a été délibérée et signée le 14 avril 2023.  
Certifiée et rendue exécutoire par le Maire le 14 avril 2023